

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

LES FAUCONS QUI OBTINENT LES PREMIERS PRIX doivent leurs succès AUX MÉTHODES MERVEILLEUSES ET DÉTAIILLÉES DU Docteur-VÉTÉRINAIRE DOMICILE Spécialiste en Colérophtis

ABONNEMENTS

Nord et Introp. France et Belgique. Étranger: Tarif A. Tarif B.

5 mois: 22.00; 6 mois: 31.00; 1 an: 58.00. Étranger: 35.00; 50.00; 100.00.

ANNONCES REDACTION

ROUBAIX: 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1986. LILLE: 33, rue Carpe. Téléphone 31. PARIS: 13, boulevard des Capucines. Tél. Louvre 06.26.

MUNICH DE LA Grande Brasserie DE LILLE. Les réputées bières.

M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, inaugure à Bordeaux le "Foucauld"

Le ministre, M. Alcide Delmont et M. Chaumet rendent un éclatant hommage à la pure figure du martyr et de l'apôtre de la foi et de la patrie et aux missionnaires, ses émules

Bordeaux, 5 janvier. — M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, est arrivé hier soir à 22 heures, en gare de Saint-Jean, par train spécial venant de Paris.

Le Père Foucauld a été de ceux-là ; à sa foi à sa patrie, il a tout donné. Nul voyage ne pouvait mieux convenir au navigateur qu'il fallait aller à cette terre d'Afrique qu'il a arrosée de son sang.

LE CENTENAIRE de Fustel de Coulanges l'historien de la tradition française

On s'apprête à célébrer prochainement le centenaire d'un grand historien, Fustel de Coulanges, né à Paris le 30 mars 1830, admis à l'École normale supérieure dans la promotion de 1850.

On se propose d'honorer, dans la personne de l'auteur de la Cité antique, des Institutions politiques de l'ancienne France et de l'Invasion germanique, l'initiateur de la plus large enquête qui ait jamais été entreprise pour expliquer nos origines nationales et pour décrire le cours de nos expériences politiques.

On se rend compte de la portée de cette œuvre, en voyant les perspectives qu'elle ouvre, les horizons qu'elle élargit et la lumière qu'elle projette sur les questions contemporaines que pose, à chaque instant, sous nos yeux, la plus immédiate actualité.

En des pages dont la clarté limpide et la gravité séduisante font penser au Discours de la méthode de Descartes, Fustel de Coulanges a dit comment une vocation décidée lui dicta, dès son jeune âge, le dessein d'être l'historien de la tradition française.

C'est ainsi que notre nationalité s'est formée, sous le ciel indulgent de l'Ile-de-France, aux environs de la Cité, d'abord sur un territoire restreint, mais autour de la grande idée qui survivait, parmi les ruines et les débris, aux cadres disloqués de l'Etat romain.

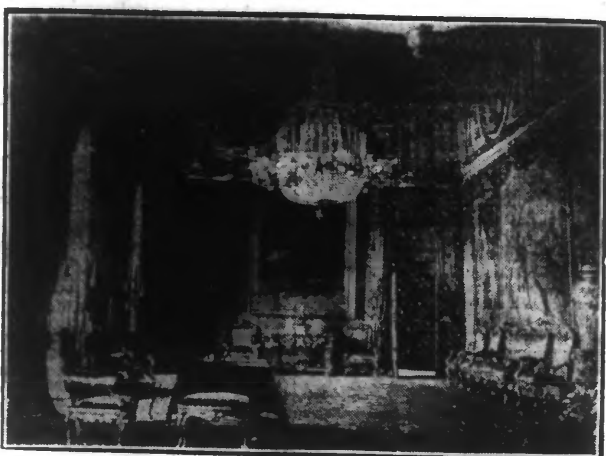
Le vampire de Dusseldorf aurait été rencontré par une de ses victimes

Berlin, 5 janvier. — Selon la « Gazette de Voss », une des victimes du vampire de Dusseldorf, M<sup>me</sup> Meurer, blessée gravement de coups de couteau, le 25 octobre dernier, aurait rencontré en ville son agresseur.

La création d'un Syndicat national de la meunerie française

Paris, 5 janvier. — On annonce la formation d'un Syndicat national de la meunerie française d'exportation. Le nouveau groupement se propose de défendre les intérêts nationaux sur les différents marchés étrangers et de reconqu岸rer ceux d'entre eux qui ont été perdus depuis la guerre.

L'arrivée triomphale des Souverains belges à Rome



LE GRANDIOSO SALON DE CORRAZIERI, AU PALAIS DU QUIRINAL où aura lieu la cérémonie civile du mariage du prince Umberto avec la princesse Marie-José de Belgique.

LE PASSAGE DU TRAIN A COME. Come, 5 janvier. — Le train royal, dans lequel se trouvent la famille royale belge et les membres de la Cour belge, est arrivé, à 17 h. 37, à Come, première ville italienne qui a fait aux Souverains une ovation enthousiaste.

Comme on le sait, le préfet de Come s'était rendu à Chiasso, aux confins de la Suisse, pour accueillir les Souverains.

La princesse Marie-José de Belgique est apparue à une fenêtre du train, entourée du Roi et de la Reine de Belgique. Aux acclamations de la foule, elle a souri et incliné légèrement la tête. Deux petites filles, appartenant à l'Association Piccola Italiana, ont offert à la Princesse une gerbe de roses toulées de rubans portant les couleurs de ses deux nations.

LA RECEPTION A MILAN. Milan, 5 janvier. — Les Souverains belges sont arrivés à Milan hier, à 19 heures. Le préfet, les autorités de la ville, de nombreux officiers, les consuls de Belgique, etc., ont été trouvés à la gare, où l'arrivée fut manifestement enthousiaste.

Les présentations officielles ont eu lieu dans un salon de la gare. Le podestat de Milan a présenté les vœux et les hommages de la ville à la princesse Marie-José, et plusieurs bouquets de fleurs lui ont été offerts.

L'ARRIVÉE A ROME, AU MILEU DES ACCLAMATIONS ENTHOUSIASTES DE LA POPULATION

Rome, 5 janvier. — L'arrivée de la famille royale belge a revêtu un caractère spécial de solennité et a été marquée par un enthousiasme particulier de la population.

Les Souverains belges et italiens, la princesse Marie-José, les princes, les princesses et leur suite sont montés dans les carrosses de la Cour découverte.

Place Escura, le gouverneur de Rome a souhaité la bienvenue aux hôtes de l'Italie, puis le cortège a gagné le Quirinal entre une double haie de troupes qui rendaient les honneurs, tandis que la musique exécutait la « Brabançonne » et l'hymne national italien.

Le cortège précédé des carabinieri et escorté de cuirassiers a traversé les rues et les places de la capitale, qui étaient magnifiquement pavées.

Le roi et ses sœurs royales ont déposé des couronnes sur les tombeaux de Victor-Emmanuel II et de Humbert I<sup>er</sup>, puis ont signé l'album des visiteurs de marque.

Avant la Conférence navale L'Italie désire une marine puissante pour se protéger contre un blocus éventuel

Londres, 5 janvier. — Au cours d'une conversation avec un rédacteur du « Referee », l'amiral de Revel, chef d'état-major de la marine italienne, a expliqué pourquoi l'Italie désire une marine puissante.

LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU. Tousjours acclamés, le roi et les princes sont allés ensuite place de Venise, où étaient rangées des troupes de toutes armes.

L'ÉCHOUEMENT, PRÈS D'ORAN, DU BATEAU-ÉCOLE "EDGAR-QUINET"

L'EQUIPAGE A ÉTÉ SAUVÉ

Nous avons dit, hier, que le croiseur Edgar-Quinet s'était échoué. Le croiseur Edgar-Quinet, bateau-école d'application des enseignes de vaisseau, qui avait quitté Alger, passait, hier matin à 10 h., dans la rade d'Oran.

de vaisseaux et neuf cents hommes d'équipage; il était commandé par le capitaine Benoist.

LA LOI des Assurances sociales et les vœux des négociants en matériaux de construction

On nous prie d'insérer les vœux suivants, adoptés par la Fédération générale des négociants et représentants en matériaux de construction de France dans sa dernière réunion :

Deux heures de l'après-midi, la Défense mobile recevait un télégramme qui annonçait que l'Edgar-Quinet venait de s'échouer au Cap-Blanc, à 20 kilomètres d'Oran. L'Edgar-Quinet transportait à son bord cent enseignes

Un peu plus tard, l'hydravion de l'Edgar-Quinet amersait au centre de la flottille de la Défense mobile, avec une note du commandant Benoist, indiquant la position du navire et demandant assistance.

La Fédération générale des négociants et représentants en matériaux de construction de France, réunie en assemblée générale, constatant que, depuis le vote de la loi sur les assurances sociales, deux projets rectificatifs ont été successivement élaborés par M. le Ministre du Travail, et que la Commission de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales du Sénat, saisie de ces projets, a établi, de son côté, un texte différent, d'où il ressort qu'à six semaines de l'application de la loi, nul ne peut encore dire quelles en seront les dispositions définitives ;

Le déchargement du matériel a commencé. Le croiseur « Edgar-Quinet » est encore échoué, mais l'eau a été retirée du compartiment des machines. Les bateaux de secours sont sur les lieux et le déchargement du matériel a commencé.

Que l'état actuel de la question donne à craindre que les rectifications à apporter au projet de loi ne soient votées avec la même précipitation et la même imprévision des conséquences, si la date d'application de la loi est maintenue au 5 février prochain ;

M. TCHITCHERINE SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR

Qu'il est surpris le gouvernement a montré, en reportant au 1<sup>er</sup> avril le début de l'année budgétaire, qu'il admettait ainsi qu'aucune date n'était définitive et que trois mois de retard dans le vote du budget valait mieux qu'un budget mal équilibré.

Londres, 5 janvier. — Un message « British United Press » annonce que M. Tchitcherine, dont l'état de santé est toujours pré-



Etmet le vœu que la date d'application de la loi soit reportée au 1<sup>er</sup> juillet 1930.

M. Tchitcherine, est passé à Dresde, rentrant à Moscou pour y donner sa démission de commissaire aux Affaires étrangères soviétiques. Il est probable que sa démission sera acceptée dans le courant de la semaine prochaine et le même message annonce qu'il a déjà reçu des offres pour un important poste d'ambassadeur.

La Fédération constatant que le projet de loi transforme les industriels et négociants en agents de fact, chargés de percevoir sur leurs ouvriers les cotisations mises à leur charge ; Qu'ainsi les auteurs du projet reconnaissent implicitement leur manque de confiance dans l'avenir qui sera fait par les ouvriers à un projet qui a été présenté au moment de son adoption comme une réforme faite dans leur intérêt ;

Qu'il ignore encore quel sera son successeur éventuel aux Affaires étrangères, mais on dit que lui-même sera favorable à la nomination de Rykoff, président du Conseil des commissaires du peuple.

Qu'il est facile de prévoir que ce mode de perception va être une source de conflits entre les employeurs et leurs salariés, conflits dont, dès aujourd'hui, les membres de la Fédération rejettent toute responsabilité, émet le vœu :

L'arrestation d'un assassin. Quimper, 5 janvier. — A la suite d'un incendie survenu au village de Herrer, en Plouhinec, au cours duquel M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Collin, 47 ans et sa fille, 4 ans, furent retrouvées carbonisées sous les décombres, l'enquête de la gendarmerie vient d'aboutir. Le gendarme Labou, de la commune de Pont-Croix se rendait samedi à la messe d'un nommé Yves Le Flohic, cultivateur au village de Kerfendal-en-Plouhinec. Cet individu jouissait d'une détestable réputation. A l'âge de 14 ans, il avait tué de vingt coups de couteau un petit camarade de sept ans, à la suite de quoi il fut enfermé jusqu'à sa majorité. Le rumeur publique estimait qu'il était seul capable d'avoir commis le forfait. Effectivement, après plusieurs heures d'interrogatoire, il se décida à entrer dans la voie des aveux et raconta son crime avec un crânement déconcertant.

Que ce texte charge sera finalement supportée par la collectivité ; Qu'il est, dès maintenant impossible de la chiffrer avec quelque exactitude ;

positions projetées, et notamment les syndicats et fédérations du bâtiment des matériaux de construction et de l'équipement pour toutes les questions relatives à la construction et à l'équipement.

Que le texte définitif comporte des dispositions équilibrées, soit que les taux des cotisations soient progressifs, soit que l'assurance contre certains risques reste, pour le moment, facultative, soit que les maxima prévus pour les assujettis obligatoires soient diminués à l'origine et augmentés ultérieurement, s'il y a lieu, de façon à permettre d'éclairer le gouvernement et le Parlement par une expérience à portée réduite et à faciliter la mise en train de l'application de la loi en permettant aux assujettis de se rendre compte par la pratique des avantages que cette loi peut présenter pour eux...

Que d'autres hausses de même importance sont annoncées à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Que d'autres fabricants refusent, dans l'incertitude où ils sont actuellement sur les dispositions définitives de la loi, de passer des marchés pour 1930, à moins que leurs clients n'acceptent dès maintenant une hausse de 10 %.

Qu'ainsi le coût de construction des immeubles va subir une hausse qui aura pour effet, ou de rendre plus difficile l'application de la loi sur les habitations à bon marché, dite « Loi Loucheur », à moins que cette loi ne soit modifiée une fois de plus pour mettre ses barèmes en accord avec le nouveau taux de construction, émet le vœu :

Que dorénavant tout projet de loi traitant de questions économiques ne soit déposé par le gouvernement qu'après consultation des organisations capables de l'éclairer associées sur les répercussions probables des dispositions projetées, et notamment les syndicats et fédérations du bâtiment des matériaux de construction et de l'équipement pour toutes les questions relatives à la construction et à l'équipement.

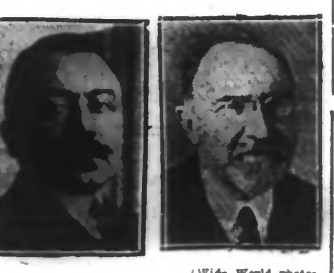
Que dorénavant tout projet de loi traitant de questions économiques ne soit déposé par le gouvernement qu'après consultation des organisations capables de l'éclairer associées sur les répercussions probables des dispositions projetées, et notamment les syndicats et fédérations du bâtiment des matériaux de construction et de l'équipement pour toutes les questions relatives à la construction et à l'équipement.



M. A. DELMONT

encore un puissant symbole de la pensée, de la langue, de la force du génie même d'un peuple, et s'il arrive que sur les routes que suivent les navires, dans les ports qui les accueillent, il flotte plus rarement, et si le navire qui le porte est d'une qualité inférieure à celle de ses rivaux, il en résulte une grave atteinte pour le crédit, le prestige et le rayonnement même de ce peuple.

Puisse nos couleurs flotter très haut sur ce beau navire à qui je souhaite une brillante carrière. Vous lui avez donné un nom singulièrement évocateur et profondément émouvant. L'unanimité qu'il réalise dans les cœurs, témoigne que les hommes ne s'imposent vraiment au souverain, à la reconnaissance ou à la vénération de la postérité, que dans la mesure où ils pratiquent le renoncement d'eux-mêmes, sacrifiant tout à l'idéal, qu'il s'appelle la science, la foi ou



M. ROLLIN

la patrie, ils s'élèvent d'un coup d'aile au-dessus de l'humanité moyenne et lui procurent un nouveau motif de croire à la supériorité de son génie et de son destin.

M. CHAUMET